

Bulletin d'informations n° 98 – Juin 2018



EDITO

Alain BEAS -
Délégué Régional

Bonjour à tous et toutes.
Un petit mot avant la saison estivale.
Malgré les tensions que vit notre compagnie, nous tenons bon la barre de notre Délégation.
Merci à tous ceux qui nous ont retrouvés le 29 mars dernier.
L'ambiance nous a tout particulièrement touchés.
Nous continuerons à représenter vos intérêts et seront à vos côtés dans les moments difficiles.
Venez nous voir, contactez-nous, nous sommes à votre disposition vous pouvez compter sur nous.

A très bientôt
Cordialement, Alain

✚ Dès aujourd'hui, notez cette date dans vos agendas

**LA JOURNEE REGIONALE DU VAR EST
aura lieu le Mardi 16 Octobre 2018**

Journée Régionale du 29 mars 2018.



Pour la première fois, une météo mitigée pour cette journée qui a rassemblé 85 personnes dont 78 sont restées au repas et à notre traditionnelle tombola dotée de 27 lots, dont le 1^{er} prix cette année était un déjeuner complet pour 2 personnes au Restaurant de Alain Llorca à La Colle sur Loup. Félicitation à l'heureux gagnant.

M. Georgelin, nouveau Directeur Régional à Nice a ouvert la séance avec une bonne nouvelle : l'ouverture de la ligne Toulon - CDG. Globalement, les résultats sont bons, mais les concurrents sont meilleurs.

ARAF ET ARAF Nice

Le nombre d'adhérents est de 9215.

En projet : mise en place d'un système informatique de communication en France, inter-régions et adhérents.

A Nice, le nombre des adhérents reste stable avec 588 personnes. Nous vous rappelons que la permanence de notre équipe se tient tous les vendredis dans nos nouveaux locaux, situés dans la zone avitaillement, à côté du P9.

Présentation des informations sur les pensions de réversion transmises par la FNAR. Le document a été transmis à tous les adhérents qui ont un mail. N'hésitez pas à venir nous voir pour le consulter.

Côté Navigants, mise en place d'un plan de recrutement PNT et PNC à l'horizon 2022.

MNPAF.

Le nombre de délégués est de 97 : 61 pour les actifs et 36 pour les retraités, dont 21 pour l'ARAF. Nous avons reçu beaucoup de questions sur la disparition des tranches T4 et T5. Les questions ont été soumises lors des interventions. Pour clôturer les débats, Mme Charbonnier (navigante) a fait une déclaration quant aux PNC qui ont « perdu » leur R1, fin de carrière suite à un bug informatique. Quelques cas ont été régularisés, mais une trentaine de personnes sont en instance. Elle nous a informé qu'un regroupement des demandes est en cours, en vue d'entreprendre une action en justice contre Air France.

Pour terminer sur une note joyeuse, nous avons le plaisir de vous informer de la parution du livre du Commandant M. Grandvoinet, intitulé « CARNET DE VOL ». **Rendez-vous en 2019 pour nos 45 ans !**

✓ MIEUX CONNAITRE LA COMMISSION « FONDS SOCIAL ».

Composition et fonctionnement :

La commission est composée de 24 membres élus à l'Assemblée Générale et son président est désigné par le Conseil d'Administration. Sont présents aussi un membre de la direction d'Air France et un représentant du CCE. Elle se réunit tous les trimestres.

Sa mission :

Apporter une aide financière aux adhérents de la mutuelle traversant une situation difficile en raison d'une maladie, d'un handicap ou d'une invalidité (quelle que soit sa catégorie d'adhésion).

Elle est chargée d'étudier et de statuer sur des demandes d'aide liées à ces situations exceptionnelles dans le respect d'un budget annuel et en conformité avec son règlement.

Le fonds social peut aussi prendre en charge pendant une durée limitée les cotisations des adhérents se trouvant dans une situation économique difficile et présentant un risque de démutualisation.

En plus de l'aide, la commission incite les adhérents à solliciter les organismes qui sont susceptibles de les aider financièrement.

Depuis sa création, le plafond maximal d'aide pour le handicap a été revalorisé de 3000 à 5000 euros.

Ces aides financières ayant un caractère exceptionnel et ponctuel ne peuvent être versées qu'une seule fois par type de demande, sauf cas spécifiquement liés au handicap.

Ces demandes d'aide sont présentées à la commission de manière anonyme. La décision de la commission est prise à la majorité des membres présents.

Tous les salariés des nouvelles entités adhérentes à la MNPAF peuvent en bénéficier au même titre que ceux des contrats « historiques ».

Budget de fonctionnement :

Chaque année le président de la commission présente au Conseil d'Administration un bilan financier et social détaillé. cela permet de définir le budget prévisionnel pour l'année suivante.

Ce budget, financé par tous les adhérents est alors proposé au vote de l'Assemblée Générale. Ce budget a évolué depuis 2014 passant progressivement de 50 000 à 75 000 euros pour 2018.

↓ LA NOUVELLE PERMANENCE DE L'ARAF NICE

Immeuble Canonica, au 3^{ème} étage, zone avitaillement, dans le même bâtiment que l'ACP (ex CE). Arrêt Navette P9.

Tous les vendredi de 14 à 16 h. Sauf les vacances d'été et de Noël



Accès.

Vous venez en voiture, vous stationnez au Parking P6. Sortie vers le poste à essence. Vous vous dirigez à pied (5 mn) vers le P9.

Vous venez par le bus. Vous prenez la Navette à partir du Terminal 2. Vous descendez à l'arrêt P9.

Code d'accès 3285A



Vendredi 26 janvier. Un succès, malgré les aléas pour nous trouver ! Une trentaine de visiteurs sont venus partager les galettes avec nous. Des retrouvailles et des rires. Encore un bon moment de convivialité.

NOUVELLE DES ADHERENTS

- Décès

M. Bouvier – M. Aubert – M. Lemaire – M. Moity – Mme Dautreaux – Mme Musso – M. Rossi – M. Ferris – Mme Andreis – M. Lhomme – M. Lebreton – M. Tonneau – Mme Garaud – M. Haze – M. Jambu – M. Puyrabaud – Mme Joly – M. Walter

Départs - Démission

M. Royer – Mme Claude – Mme Chaud – M. Lafage – Mme Gidoin – M. Jacquet – M. Plormel – Mme Rayvan – Mme. Carbuccia -

Nouveaux adhérents ou transfert

Mme Boselli – M. Wattiez – Mme Bartiaux – M. Benchetrit – M. Morelli – M. Grollier – Mme Lefebvre-Debacker – Mme Walter.